



GT Négociations sociales du 02/10/2024

Des négociations sociales ... sans enveloppe budgétaire !

Ce groupe de travail était présidé par Nejma MONKACHI, cheffe de service du soutien au réseau et portait sur les négociations sociales.

L'alliance CFTC/FO a déploré que le document transmis préalablement était identique au précédent GT et par conséquent sans aucun nouveau élément apporté par l'administration. Et pour cause, avec le remaniement ministériel, la DG n'a aucune idée de l'enveloppe budgétaire dont elle pourrait bénéficier dans le cadre de ces négociations, et ce dans le contexte de restriction budgétaire drastique que nous connaissons.

Pour **l'alliance CFTC/FO** sans garanties budgétaires, que faire de ces négociations ? A ce jour, aucune réponse...

GRADE IP / IE

Ce n'est pas nouveau, un souci d'attractivité du grade d'IP existe. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : mobilité, carrière, rémunération, bi-départementalité. En outre, les postes sont divers et variés : DDI, DREEETS, SCN, AC

Nous rappellerons que **l'alliance CFTC/FO exige la présence d'un IP dans chaque unité et se positionne contre la bi-départementalité** qui n'a lieu qu'en raison de la pénurie d'IP et qui a démontré ses limites depuis bien longtemps, y compris jusqu'aux moyens informatiques déficients. Notre préoccupation principale est d'écouter les remontées de nos collègues, quel que soit leur grade...et malheureusement leurs souffrances.

De fait, et comme les textes le permettent, 2 filières peuvent exister : « encadrement » & « enquête » ; cela permettrait à certains collègues qui font déjà office « de » d'obtenir un déroulé de carrière et la rémunération correspondante.

En outre, le faible volant de nomination IEE bloque ces collègues. De fait, nous restons opposés à cette notion d'IEE, qui pour certains collègues, entraînera conformément aux textes, un retour en arrière... et avec quel accompagnement ?

Catégorie A :

Alors que 16 renoncations sur la liste principale d'admission du concours externe ont eu lieu, aucun appel à la liste complémentaire n'a été réalisé. Interrogée sur la légalité de l'exercice de ne pas ouvrir le nombre de postes prévus, la DG s'est retranchée derrière l'appréciation souveraine du jury. Or, ceci ne répond aucunement à la question !

En outre, **l'alliance CFTC/FO** exige toujours le grade de débouché ainsi que la revalorisation des grilles à l'instar d'autres administrations.

Catégorie B :

Le concours serait maintenu... mais avec une baisse en 2025 ! Comment maintenir les effectifs ? Va-t-on vers une disparition du corps ? Rappelons également l'ascenseur social : tout le monde n'a pas l'opportunité de détenir un BAC + 3 !

Catégorie C :

De 62 collègues en début d'année, l'effectif projetable serait de 40 en fin d'année. L'administration considère que la dynamique est là entre les promotions au choix, le Concours Interne Spécial et le concours interne. A ce rythme, il faudra encore 4-5 ans minimum aux collègues pour espérer accéder à la catégorie supérieure !

L'alliance CFTC/FO exige que cela se fasse au plus vite ! Des mesures ont déjà été prises dans d'autres administrations dans le passé : l'administration a souhaité l'extinction de ce corps, qu'elle y mette les moyens !

De même, tout le monde n'a pas l'opportunité d'avoir un BAC ! L'ascenseur social est de nouveau mis à mal ! « Cerise sur le gâteau » : l'administration considère que le plan de qualification ministériel ne s'ajoute pas aux concours ! Prévisions annoncées : 13 agents !

L'alliance CFTC/FO dénonce ce procédé et exige que cela s'applique comme auparavant !

Cartographie des compétences

Toutes les OS sont contre ! L'application donnerait lieu à des fiches de postes qui bloqueraient les mutations dans un contexte déjà tendu ! En outre, **l'alliance CFTC/FO** reste opposée à la mise en place du RIFSEEP et autres lubies du même acabit qui sont délétères pour le collectif de travail et bien trop souvent arbitraire

GRADE DE DÉBOUCHÉ et GRADE IP

Nous entamons enfin le début de la négociation sur l'évolution de carrière de la catégorie A. Cet engagement avait été acté dans l'accord de méthode de 2022. Cette négociation doit répondre au problème de manque d'attractivité de la fonction d'encadrement, en particulier pour les IP et l'avenir de l'emploi d'IE.

L'ensemble des OS s'est exprimé quant aux orientations et revendications, dont beaucoup sont communes et portées en intersyndicale. Une OS souligne que le problème d'attractivité du grade d'IP tel que voulu par l'administration est effectivement multifactoriel (rémunération, mobilité, évolution de carrière). **L'alliance CFTC/FO** a soutenu que les IP peuvent faire autre chose que de l'encadrement comme le prévoit le second alinéa de l'article 4 du Décret n° 2007-119 du 30 janvier 2007 portant statut des agents de catégorie A (de la CCRF) : « Ils peuvent également être chargés de missions de vérification, d'études techniques ou d'enquête présentant des difficultés ou une technicité particulières, ou exercer des fonctions en administration centrale ainsi que dans les services à compétence nationale. »

De ce fait, **l'alliance CFTC/FO** a plaidé pour la mise en place de deux filières d'IP, l'une centrée sur les fonctions d'encadrement, et l'autre sur des fonctions techniques et d'enquête. Néanmoins, il conviendra que l'abondement de l'une ne se fasse pas au détriment de l'autre au risque qu'il y ait pénurie d'IP.

En tout état de cause, **l'alliance CFTC/FO** considère que l'emploi d'IE ne peut se poursuivre en particulier pour des raisons d'âge. En effet, par exemple, un inspecteur détaché IE vers l'âge de 40-45 ans se verrait « *rétrogradé* » 10 ans plus tard, ce qui n'est pas admissible. **L'alliance CFTC/FO a aussi rappelé son opposition à faire des IE des encadrants qui ne bénéficient pas des mêmes garanties que les IP.**

Il est essentiel dans chaque département d'avoir un encadrement CCRF au risque pour les agents isolés de disparaître ou de passer sous la hiérarchie d'autres administrations qui les phagocytent. L'alliance CFTC/FO rappelle que l'on ne s'improvise pas encadrant. Enfin, dès la formation des IP, pour raison familiale et de mobilité, une réflexion sur une juste amélioration des conditions salariales doit être menée pour garantir leur présence sur tout le territoire. Le tableau de mutations des IP, qui a disparu depuis un certain temps, pourrait permettre une meilleure projection.

Pour les inspecteurs, des propositions d'amélioration de la grille indiciaire ont été portées, par comparaisons aux grilles qui existent dans d'autres corps de contrôle, comme l'inspection du travail.

Questions diverses :

- **Mutations** : le tableau reste exploitable jusqu'en fin d'année ; 2 complémentaires ont déjà été prononcées ;
- **Reprise d'ancienneté** : **l'alliance CFTC/FO** a indiqué que la lecture de l'administration était trop linéaire. A la lecture de certains contrats, on s'aperçoit que nombre de collègues ont exercé les fonctions sans toutefois disposer de la bonne nomenclature ; nous invitons les personnes concernées à se rapprocher de nous.
- **Repas** : trop de collègues nous indiquent que le coût du repas a augmenté de façon exponentielle. En effet, suite à l'harmonisation de la subvention de restauration collective en DDI, le Ministère a transféré les crédits au Ministère de l'Intérieur (MI). Or, ce dernier n'applique pas la réévaluation pourtant faite côté Finances. Cela conduit à des disparités entre les agents Finances allant pourtant au même RIA. **L'alliance CFTC/FO dénonce cette rupture d'égalité !** Nous vous invitons à nous alerter ! Une fois de plus, l'hérésie de l'interministérialité semble avoir conduit le MI à ne pas flécher les crédits de notre ministère vers les agents concernés ! **L'alliance CFTC/FO rappelle son attachement à l'action sociale ministérielle et que les agents de la CCRF doivent pouvoir pleinement en bénéficier.**
- **Budget/ Emploi** : Madame MONKACHI a en outre indiqué que le plafond d'emploi passait de 2845 à 2843 ; dans les temps actuels, ce serait une « bonne » nouvelle...

L'alliance CFTC/FO exige que la DG interpelle le ministre afin que nous puissions disposer de moyens humains et financiers pour effectuer nos missions ! Tant en centrale, qu'en SCN, qu'en DREETS ou en DDI, les effectifs ne permettent plus le fonctionnement correct de notre administration. Il est également inacceptable que les collègues ne puissent exercer leurs missions faute de crédits suffisants que ce soit pour les déplacements ou pour les besoins quotidiens (stylos, agendas, frais d'envoi des courriers ou de colis, et ... même de chauffage dans certains cas!)

Nous vous invitons à nous communiquer tout message reçu de votre hiérarchie locale sur les restrictions menant à mal l'exercice de vos missions ou de vos conditions de travail.

- **Formation initiale ENCCRF** : des instructions sont parues sans passer en CSAR ; quid du dialogue social ? Tant les OS, que les stagiaires et les collègues en unité ont indiqué que le stage

DREETS renvoyé à 1 semaine enlevait tout intérêt ! La DG s'est engagée à traiter ce point. Dommage que l'instruction n'ait pas été vue en instance pour éviter ce marasme...

- **Relogement ENCCRF : L'alliance CFTC/FO** exige que les informations sur le sujet soient portées à la connaissance de la FS de notre administration !

- **Indemnités des stagiaires relevant du périmètre de la ville et du département de l'ENCCRF : l'alliance CFTC/FO** a de nouveau dénoncé un calcul défavorable. La DG a indiqué se rapprocher du CSRH face à la complexité du dossier et reviendra avec une réponse.

- **Prime JOP** : elle sera versée sur la paie de novembre. **Pour l'alliance CFTC/FO, il demeure inacceptable que les collègues ne soient pas traités avec les mêmes égards que dans d'autres directions ou ministères, ni même que la zone géographique ou l'emploi soient réduits à portion congrue.** Soyons clairs : nous ne lâcherons pas et exigeons que cette demande soit portée auprès du nouveau Ministre. **L'alliance CFTC/FO** a également demandé à être informé de la ventilation de cette prime (nombre d'agents, direction, catégorie, genre...)

En conclusion, aucun élément amené par l'administration, ni d'avancée. Et pour cause : actuellement AUCUN BUDGET ALLOUE ! Quelle mascarade !

Si elle en avait besoin, la DG connaît maintenant les positions de l'alliance CFTC/FO... que nous rappelons pourtant depuis le début des négociations.